ment une infime minorité. C'est vrai. Toutefois nous ne voulons pas souligner, après tant d'autres, les causes de cette défiance mais plutôt nous allons montrer que la confiance commence à venir.

LE BON TERRAIN

Depuis dix, quinze jours, peut-être, un revirement s'opère dans la manière de voir d'ouvriers et d'ouvrières jusqu'ici réfractaires. Le motif de cet heureux changement nous a été donné de plusieurs côtés ce qui prouve son commencement de popularité.

Par des causeries avec leur personnel, des conversations particulières avec les ouvriers réputés pour leur bon sens, un certain nombre de patrons très favorables aux retraites et désireux d'aboutir, cherchaient, depuis des mois, le terrain d'une organisation légale qui put donner satisfaction aux susceptibilités ouvrières.

Pour être court, disons que ces patrons ont été compris et que, à très bref délai, sera instituée une « **Caisse Syndicale patronale de retraites** » conformément à l'article 14 de la loi du 5 avril 1910. Les statuts en sont définitivement rédigés ; ils seront soumis, sous quelques jours, à l'approbation de M. le Ministre du Travail.

LES AVANTAGES DE LA CAISSE SYNDICALE PATRONALE

Ce qui plaît surtout aux ouvriers dans cette forme d'application de la loi des retraites, c'est qu'ils géreront la Caisse d'accord avec leurs patrons. « Le Conseil d'administration, dit le règlement d'administration publique, se compose pour moitié des représentants des employeurs et pour moitié des représentants des assurés pris dans le personnel des entreprises affiliées à la Caisse ».

Et ceci encore les ouvriers, par leurs représentants au Conseil d'administration, qui régleront le placement des sommes recueillies en valeurs autorisées par la loi.

Et ainsi ils ont la satisfaction de suivre leur argent et d'en surveiller l'usage.

Le fonctionnement de la Caisse syndicale patronale coûtera moins cher que celui de la Caisse nationale, toutes proportions gardées. L'avoir en sera augmenté d'autant. De plus, la Caisse syndicale ayant la personnalité civile pourra recevoir des dons. Qu'il survienne à un patron un événement heureux : mariage, naissance d'enfant, bon inventaire, et certainement il laissera tomber dans la Caisse quelques billets bleus. Ces ressources supplémentaires peuvent servir — et la loi l'a prévu — soit à abaisser l'âge de la retraite, soit à augmenter l'importance, soit à donner des secours aux veuves, aux infirmes, aux familles nombreuses, etc.

Telles sont, dans leurs grandes lignes — car la Caisse syndicale patronale présente d'autres avantages — les raisons du revirement qui se produit chez les ouvriers et ouvrières de Tourcoing.

DEUX GROSSES OBJECTIONS QUI TOMBENT

La création de la Caisse syndicale avant même que celle-ci ait fonctionné, fait tomber les deux principales objections faites à la loi. On ne pourra plus dire :

« Que deviendra notre argent ? » puisque les ouvriers en détermineront et en surveilleront l'emploi ;

Ni : « C'est la retraite des morts » puisque le surplus obtenu par de moindres frais de gestion et surtout par les dons patronaux, pourra faire abaisser l'âge de la retraite et le mettre en rapport avec la longévité des ouvriers de l'industrie locale.

LE SENS SOCIAL DES PATRONS

Il y a, dans cette initiative du patronat tourquennois une preuve de « sens social » auquel nous nous plaisons à rendre hommage. Nous sommes heureux de voir, au milieu des incertitudes et de la confusion où la loi des retraites a jeté jusqu'aux législateurs qui l'ont votée, des chefs d'industrie faire preuve de tête autant que de cœur en faisant résolument entrer dans les réalisations pratiques, cette œuvre de justice sociale et de fraternité chrétienne.

***

— Nous venons d'apprendre que la demande d'autorisation de la « Caisse syndicale de retraites du Commerce et de l'Industrie Textiles de Tourcoing et de ses cantons », dont nous parlons ci-dessus, a été envoyée au ministère du travail.

Déjà la circulaire suivante est distribuée, ce qui fait présager le prochain fonctionnement de la Caisse :

Caisse Syndicale de Retraites

du Commerce et de l'Industrie Textiles DE TOURCOING ET DE SES CANTONS

La loi sur les retraites ouvrières va entrer en vigueur le 3 juillet. Elle est obligatoire pour tous les ouvriers français ou étrangers. Il est donc inutile d'en discuter le principe, et la seule chose qui importe c'est de chercher à l'appliquer de la façon la plus avantageuse pour les ouvriers.

C'est pourquoi plusieurs patrons se sont réunis et ont décidé de fonder une caisse syndicale, suivant les conditions prévues par la loi.

Il appartient maintenant aux ouvriers de dire ce qu'ils préfèrent.

S'ils ne manifestent aucune volonté, ils seront inscrits d'office à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

S'ils donnent leur adhésion à la caisse syndicale, ils peuvent surveiller l'emploi de leur argent. Chaque année ils auront communication de leur compte personnel et du bilan de la société.

La caisse syndicale sera chargée de recevoir les cotisations patronales et ouvrières et de faire le service des retraites. Elle sera administrée, sous le contrôle de l'Etat, par une commission composée en nombre égal de patrons et d'ouvriers soumis à l'élection.

Dans cette caisse, le choix plus étudié des placements permet d'espérer des conditions de retraite plus favorables aux ouvriers.

Peuvent s'inscrire dès maintenant à la caisse syndicale tous les assujettis à la loi des retraites ouvrières (hommes, femmes, enfants, français ou étrangers), pourvu qu'ils appartiennent à une même adhérente à cette organisation.

Un grand nombre de patrons ont déjà donné leur adhésion et il est probable que d'autres ne tarderont pas à le faire.

Les ouvriers qui ont rempli leurs feuilles peuvent parfaitement participer à la caisse syndicale.

Il suffit pour se faire inscrire de remplir et signer la feuille et de la remettre au bureau de l'usine ou au siège de la Caisse, 46, rue des Poutrains.

OU S'ARRÊTERA-T-ON ?

Après la viande, le beurre et les œufs ne cessent aussi de monter.

M. Bouché, président parisien de la Chambre syndicale des beurres, œufs et fromages, écrit :

Nous payons les œufs de 16 à 18 francs de plus par mille que l'an dernier à pareille époque, et il est impossible de trouver aux Halles de l'œuf français au-dessous de 100 francs le mille, soit 10 centimes pièce. Il est évident que le détaillant, pour contenter le public, qui veut toujours l'œuf à 10 centimes comme un statut, sera obligé de faire appel à l'étranger, et chose que l'on n'avait jamais vue à cette époque de l'année, l'œuf russe arrive sur notre marché. C'est le seul qui, à quelques francs près, ne vaille pas 100 francs.

La diminution du cheptel a eu encore comme résultat d'augmenter le prix du beurre. La moyenne de l'augmentation sur ce produit est de 34 fr. 50 par 100 kilos sur les prix de l'an dernier à pareille époque.

Il se fait évidemment, dans le régime économique une révolution profonde, dont il est encore impossible de calculer les conséquences, et surtout de trouver le remède.

Le problème de la vie chère devient de plus en plus douloureux et inquiétant pour la classe ouvrière.

La crise de la viande

Marchands de bestiaux, chevilleurs, bouchers et consommateurs se plaignent.

Que l'on interroge aujourd'hui les marchands de bestiaux, les chevilleurs, les bouchers ou, sinon les consommateurs, du moins les ménagères, qui notent les dépenses de bouche, on n'entendra que des récriminations amères contre la cherté de la viande.

Insensible, d'abord, la progression des prix s'est brusquement relevée ces dernières années, au point qu'on se demande maintenant comment on pourra pratiquement parer à une crise devenue menaçante pour le cheptel français, douloureuse pour les bourses particulières, inquiétante pour l'alimentation et la santé générales.

Dans quelque vingt ou trente ans, si on ne trouve point de palliatif suffisant, le bétail français sera devenu tellement rare que son prix d'achat sera excessif et que nous nous verrons forcés de nous mettre au vert.

Ces prévisions ne paraîtront peut-être pas si exagérées qu'on serait porté à le croire quand on aura bien voulu, avec nous, examiner, les chiffres sous les yeux, la situation des années précédentes, comparée à la situation actuelle.

Nous parlons ici spécialement du commerce et de la consommation de la viande à Lille et dans les communes suburbaines ; mais il est évident que tous les centres industriels du Nord et les populations des campagnes sont soumis aux mêmes causes de cherté de la viande que nous énumérerons plus loin.

CE QUE COUTE UN ANIMAL DU MARCHE AUX BESTIAUX A LA CUISINE

Lorsqu'un chevilleur a acheté à un marchand de bestiaux un certain nombre d'animaux, il les introduit à l'abattoir, où il les vend au boucher au kilog. de viande nette, c'est-à-dire abattue.

Le boucher fait alors transporter la viande chez lui.

Au prix d'achat s'ajoutent, pour le chevilleur, les salaires des bouviers et des tueurs, les taxes de séjour dans les étables de l'abattoir et les taxes d'abatage.

Ces taxes sont fixées par tête d'animal, savoir à :

6 fr. 15 pour les bœufs, vaches et taureaux ;
1 fr. 85 pour les veaux ;
0 fr. 65 pour les moutons ;
1 fr. 65 pour les porcs.

Dans le prix qu'il fait au boucher, il faut que le chevilleur tienne compte de ce qu'il ne peut pas vendre et qu'on appelle le « rendement », la freinte, les abats, les issues, ou en autre terme de métier « le cinquième quartier ».

En général, on évalue, pour les moutons, le cinquième quartier à 50 0/0, soit que 50 kilogs sur pied ne donnent plus que 22 kilogs de viande à débiter ; pour les bœufs, on évalue le rendement entre 60 et 65 0/0, c'est-à-dire que 100 kilogs sur pied donnent de 60 à 65 kilogs net.

Au boucher donc appartient, dans son intérêt, d'apprécier si la bête donnera un poids net de viande en rapport avec son poids vif ; comme au chevilleur de ne choisir, dans les bandes de troupeaux, que des animaux qui contenteront le commerce de boucherie. On ne saurait, par conséquent, s'improviser ni boucher, ni chevilleur.

Avant d'établir son prix de vente à la consommation, le boucher a, de son côté, des frais à supporter, qui s'élèvent à 0,05 centimes à la livre de taxe d'octroi, à 0,05 centimes environ, à la livre, pour freinte, conduite, manipulation, sans compter ses dépenses de loyer, magasin, patente, contributions, personnel, outillage, sans compter encore les circonstances de température et les circonstances de vente.

On aperçoit déjà que si les bouchers se plaignent du mauvais état de leurs affaires, si on a pu dire que le commerce de la boucherie est un commerce qui périclite, les raisons n'en manquent pas, et elles viennent s'ajouter à celles qui ont produit la cherté de la viande sur pied.

Voici un tableau particulièrement intéressant, sur la progression des prix de vente, par les marchands de bestiaux, aux 100 kilogs sur pied, pendant ces dernières années, et dont nous devons les éléments à l'obligeance de M. Boutoille, directeur de l'Abattoir de Lille :

Ce tableau porte les prix moyens des cinquante-deux marchés de chaque année.

Les 100 kilogs sur pied valaient :

	Bœuf	Vach.	Taur.	Veau	Mout.	Porc
1900	65.50	65.60	56.70	111. »	94. »	88.12
1901	69.04	71. »	58.75	109.97	94.57	97.50
1902	69.91	72.54	70.50	120.16	95.75	—
1903	68.75	69.29	77.91	129. »	109.50	—
1904	66.09	69.49	77.59	127.49	103.25	—
1905	66.69	81.87	77.14	127.28	102.78	—
1906	72.55	76.90	71.26	132.54	103.25	121. »
1907	77.70	82.22	77.10	136.50	112.25	124.25
1908	101.21	86.90	79.65	134.66	110.25	129. »
1909	102.22	85.28	81.05	132.31	106.62	115. »
1910	103.38	86.82	82. »	137.45	115.50	122.50
1911 (mai)	115. »	93. »	91.50	146. »	120. »	145 »

Pour permettre, maintenant, de calculer le prix moyen d'un animal en chacune de ces années, et avec les autres chiffres que nous avons donnés plus haut, le prix de revient de la livre de viande, ajoutons qu'un bœuf pèse en moyenne, vif, de 680 à 700 kilogs, une vache 600 kilogs, un taureau de 700 à 750 kilogs, un veau de 130 à 135 kilogs, un mouton de 50 à 55 kilogs, un porc 100 kilogs.

Mais, le calcul fait, il ne faudrait pas conclure que la boucherie « nourrit » suffisamment son homme, car, dans les causes générales de cherté de la viande, nous allons en voir intervenir qui modifieront cette appréciation.

POURQUOI LA VIANDE EST SI CHERE ET COMMENT ELLE DEVIENDRA RARE.

Depuis plusieurs années, les directeurs de l'abattoir de Lille attirent l'attention de l'Administration municipale sur la **décadence du marché aux bestiaux.**

En 1890, on y avait compté **65.340** têtes de bétail ; on n'en comptait plus en 1906 que **37.570**, soit une différence en moins de 27.770 têtes. En 1909, les marchands avaient exposé 6.798 bœufs, 6.106 vaches, 719 taureaux, 14.040 veaux, 10.531 moutons, 81 porcs, au total 38.270. En 1908, le total des animaux exposés n'avait été que de 30.377. Si le chiffre de 1909 a été supérieur, ce n'est qu'occasionnellement et parce que la Hollande a expédié sur le marché un nombre considérable de moutons, en raison de la rareté et de la cherté de cette marchandise en France. En faisant abstraction des moutons, il y a eu en 1909, sur le marché aux bestiaux, 81 bœufs et 58 porcs en plus et 661 vaches, 218 taureaux et 1.808 veaux en moins qu'en 1908.

L'approvisionnement hebdomadaire de l'abattoir exige environ 600 têtes de gros bétail et 650 veaux ; les chevilleurs n'ont acheté, par semaine, sur le marché de Lille, en 1909, que 127 têtes de gros bétail et 170 veaux en moyenne. Les autres 373 têtes de gros bétail et 480 veaux nécessaires ont été achetés ailleurs, à Arras, Paris, Valenciennes, Beaumetz, Achiet, Douai, Aire-sur-la-Lys et Saint-Omer, et introduits directement à l'abattoir. Il en résulte que le marché de Lille n'est plus maintenant qu'un marché de réapprovisionnement, au détriment des finances de la Ville, et que les frais de transport des animaux, des autres marchés à Lille, doivent entrer en ligne de compte parmi les causes générales de cherté.

L'**interdiction de l'entrée en France et de l'exportation** du bétail vivant étranger, à partir de 1893, a eu une influence désastreuse sur le marché aux bestiaux de Lille, comme elle est encore une autre cause générale de cherté. A Lille, par exemple, les Belges et les Hollandais étaient grands fournisseurs de porcs, de moutons et de veaux ; ils étaient également de gros acheteurs. Du jour où ils ne sont plus venus chez nous, les transactions ont diminué. C'est ainsi qu'en 1890, 15.182 moutons et 10.990 porcs ont figuré sur le marché et qu'en 1894, on n'y voyait plus que 3.744 moutons et 2.441 porcs. En 1908, le nombre des moutons tombait à 95, celui des porcs à 23 ! Nous avons dit qu'en 1909, la Hollande a fait une excellente affaire en nous envoyant 10.500 moutons, malgré les droits de douane ; le nombre des porcs, cette année 1909, n'a été que de 81.

D'autre part, la cherté a été provoquée par les trop grandes facilités laissées à l'exportation. Au vu et au su de tout le monde, l'année dernière et cette année même, aujourd'hui encore, des Suisses, des Italiens, et surtout des Allemands, viennent s'approvisionner chez nous. Ces étrangers nous enlèvent des milliers de têtes de gros bétail par semaine, au marché de la Villette. Les droits de douane ne les arrêtent pas, la viande coûtant chez eux un prix supérieur aux frais auxquels ils doivent subvenir. Il y a quelques jours, au marché de Berlin, le bœuf se payait 1 fr. 15 la livre de viande nette.

A l'augmentation de la consommation étrangère vient s'ajouter l'**augmentation de la consommation indigène** et à celle-ci le **goût des bons morceaux.**

Il n'y a pas déjà si longtemps, on se contentait, au village, et dans beaucoup de familles ouvrières, quand on le pouvait, d'un morceau de lard, les jours ordinaires, et d'un morceau de bœuf, en pot-au-feu, le dimanche. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'exode des paysans vers les villes industrielles, le séjour des jeunes gens dans les villes de garnison, la nécessité de préparer très rapidement le repas des ouvriers et des ouvrières des usines ont conduit au goût d'une viande, en apparence, peut-être, meilleure que le porc, au goût de la côtelette et du bifteck, à la préférence du maigre au gras. Il n'a plus fallu de morceaux de seconde et troisième catégories, ou de basse boucherie, mais du filet, de l'aloyau et autres succulences. Les bouchers ont dû « se rattraper » des morceaux qu'ils ne vendent plus sur la majoration des prix des morceaux qui plaisent davantage. Mais il y a, de ce raffinement du goût, une conséquence bien plus grave, et c'est la **diminution** effrayante, presque, **du cheptel français.**

Pour se conformer aux goûts de leur clientèle, les bouchers ne désirent plus acheter de **bêtes grasses.** Ils auraient trop de déchet, s'ils le faisaient encore. Au lieu donc de laisser vivre et s'engraisser les animaux pendant quelques mois de plus, de les acheter « à point », ils les prennent moins gras, plus jeunes, pour avoir un bon rendement en viande. Eh bien ! si un bœuf de deux ans et demi, donne 150 livres de viande nette de moins qu'un bœuf de trois ans, il faut tuer aujourd'hui cinq bœufs alors qu'il n'en aurait fallu tuer que quatre, il y a quelques années. Dans l'ensemble du pays, au lieu donc de 10 millions de têtes de bétail, par exemple, à faire tomber, il en faut maintenant de 13 à 14 millions pour l'alimentation. De ce train-là, on pourra bientôt dire avec la « Lutèce » : Adieu, veaux, vaches et cochons....

Signalons encore, avec les causes générales de cherté de la viande, mais sans insister davantage, les **mesures sanitaires** d'ailleurs nécessaires, prises contre les épizooties et qui nuisent aux transactions, les **épizooties** elles-mêmes, et les **nouveaux modes d'élevage.**

Les bœufs, vaches, taureaux, veaux, moutons et porcs sont, à l'heure actuelle, sous la menace constante de la fièvre aphteuse.

De plus, les veaux, à cause de la consommation croissante du lait et du beurre, ne sont plus élevés au lait seul. Les cultivateurs préfèrent vendre leur lait et se servir d'écrémeuses, et nourrir leurs veaux de soupe, de farines, qui ne donnent cependant pas une excellente qualité de viande. Un veau de choix est rare aujourd'hui et d'un prix excessif aussi bien pour le boucher que pour le consommateur.

Les moutons sont facilement atteints, depuis plusieurs années, de gale, clavelée, distomatose ; et on cherche d'autant moins à constituer des troupeaux que, dans nombre de communes rurales, pour éviter les maladies, les maires s'opposent désormais au pacage sur les routes, malgré les rétributions dont profitait le bureau de bienfaisance.

Les porcs, enfin, ont dû être nourris, ces deux ou trois dernières années, avec des pommes de terre gâtées par l'humidité ; ils n'ont pas donné ce qu'on était en droit d'espérer d'eux, bien que, paraît-il, — et c'est une nouvelle contribution à la cherté du lard — les Méridionaux soient si friands de viande de porc qu'ils viennent piller nos marchés régionaux.

LES REMEDES ?

A considérer ces diverses causes de cherté de la viande, on doit bien remarquer qu'il est difficile de résoudre un problème aussi complexe, où tant d'intérêts sont en jeu. Indiquer les remèdes possibles n'est rien ; le tout est de les appliquer.

Il faudrait rendre au marché de Lille son importance première, mais comment ?...

Il faudrait empêcher l'exportation du bétail français, mais aussi faciliter l'importation étrangère, et comment ?...

Il faudrait enrayer l'exode des campagnes vers les villes industrielles. Par quels moyens ?...

Il faudrait supprimer les épidémies, dont le vétérinaire y est souvent impuissant...

Mais au moins, en ce qui les concerne et s'ils le voulaient, les consommateurs de viande pourraient, suivant une expression populaire, être un peu moins « portés sur leur bouche ». S'ils étaient moins exigeants, s'ils se décidaient à ne plus laisser tant de gras au bord de leur assiette, s'ils consentaient à revenir au pot-au-feu, et aux morceaux de second choix — qui ne sont pourtant pas à dédaigner — ils y trouveraient certainement leur compte, les bouchers aussi, et la viande serait vendue un peu moins cher.

Pensées détachées

On se plaît à considérer le Socialisme comme une utopie; s'est une erreur : ce qu'on peut considérer comme une utopie, c'est le bonheur qu'il procurerait à l'humanité.

L'assistance publique, c'est-à-dire l'assistance distribuée à l'individu besogneux par un service de l'Etat, est une forme tout à fait inférieure de l'accomplissement du devoir social. La société doit certainement secours à tous ses membres, mais dans une société organisée ce secours doit se produire organiquement, c'est-à-dire par le jeu de l'organisation sociale, et non pas bureaucratiquement par un mécanisme d'Etat.

Faire droit à ce que le socialisme a de juste dans ses revendications, ce n'est pas ouvrir la porte à ce qu'elles ont d'excessif. Tandis que fuir les problèmes sociaux ou se montrer impuissant à les résoudre, c'est faire le jeu de la Révolution sociale au lieu de lui disputer le terrain.

M. DE LA-TOUR-DU-PIN.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **CROIX**, de Mme **Paul Pluquet**, née Emma Mangez, décédée pieusement dans sa 35e année, munie des sacrements.

Nous présentons nos sentiments de chrétiennes condoléances à nos amis M. Paul Pluquet et à M. et Mme Julien Houzet-Pluquet.

— Samedi, à onze heures, a été célébré, en l'église Saint-Martin, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. Jacques Langlart**, fils de M. et Mme Henry Langlart, avec **Mlle Marthe Prouvost**, fille de M. et Mme Amédée Prouvost.

Les témoins étaient : Pour le marié, MM. Georges Drakedel-Castillo, propriétaire à Paris, et Louis Lefebvre, industriel, ses oncles ; pour la mariée, MM. Albert Prouvost, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle, et Jules Toulemonde, industriel, son beau-frère.

Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. l'abbé Lestienne.

Pendant la cérémonie, des artistes de talent se sont fait entendre ; la Maîtrise de la paroisse a également interprété divers motets sous la direction de M. Broquet.

— Nous sommes heureux d'apprendre à **FIVES-LILLE**, les fiançailles de **Mlle Louise Vernier** avec **M. Francis Debièvre**, fils de feu M. et de Madame Alfred Debièvre.

La Pèlerinage Eucharistique de Fressain

Quand ils sont libres

Pour donner au peuple une sotte peur de l'Eglise, les journaux du bloc répètent tous les jours : « Ne laissez pas les catholiques prendre une liberté pleine et entière ; ils en abuseraient impédiatement et susciteraient des troubles ».

Eh bien ! les catholiques ont obtenu hier à Fressain la liberté, toute la liberté à laquelle ils ont droit.

Le moindre empêchement ne s'est élevé, ni du côté officiel, ni de la part du peuple, certes, pour leur interdire la procession eucharistique qu'ils avaient organisée.

Leur cortège, un des plus imposants que nous ayons vus, se déroula dans les champs où, nous le dirons, les cultivateurs avaient spontanément ouvert un chemin pour lui livrer passage.

Il se déploya librement dans toutes les rues du village, et, devant lui toutes les maisons, sauf deux, s'étaient parées comme pour une fête exceptionnelle.

Les catholiques abusèrent-ils de cette situation privilégiée. Leurs groupements très nombreux — ils représentaient trois arrondissements — affectèrent-ils, à déployer leurs forces pourtant réelles, une insolence insupportable ? Les prêtres, qui encadraient ces puissants effectifs, prirent-ils les allures fanfaronnes qu'on leur prête d'un certain côté ?

Non pas ; ils restèrent dans les limites toutes religieuses de la manifestation qu'ils avaient voulue et mise sur pied. Mgr Delamaire, qui présidait la fête, n'eut que des paroles de bénédiction et de bonté, M. l'abbé Inglart, dont les sectaires éprouvent une telle peur qu'à Marcoing comme à Maubeuge, ils tentèrent de lui imposer silence, put hier en toute liberté haranguer la foule.

Or pas le moindre mot de politique dans les deux discours qu'il prononça. Et vraiment, quand des milliers d'hommes se réunissent pour acclamer leur Dieu, n'ont-ils pas mieux à faire que de comploter des hommes ou un régime ?

Non ; les catholiques n'abusèrent pas de leur force et aucun d'eux ne songea même à influencer les habitants des deux maisons qui, à Fressain, avaient jugé à propos de ne point faire toilette.

LA MESSE

Il est un peu moins de dix heures et demie. Toute la population s'est massée devant l'église et drapeau en tête, la belle Fanfare de Fressain qui, toute la journée sera à l'honneur, se porte vers le presbytère, au-devant de Mgr Delamaire.

La puissante Chorale d'Arleux, l' « Arleusienne », que mènent des clairons et des tambours endiablés, arrive à ce moment. Elle se mêle au cortège et, au chant du « Benedictus », Mgr Delamaire paraît au milieu de son bon peuple qui l'acclame.

De nombreux ecclésiastiques font escorte à Sa Grandeur. Mgr Margerin, recteur des Facultés catholiques de Lille, accompagné de M. l'abbé Buna, intendant-général de l'Université ; MM. les vicaires-généraux Cateau et Ponceaud ; MM. les chanoines Delplanque, économe-général ; Mollet, supérieur du Collège Jeanne-d'Arc à Lille ; M. le Doyen d'Arleux, MM. les Curés de Fressain, de Brunémont, de Marcq-en-Ostrevent, de Monchecourt, d'Aubigny-au-Bac ; M. l'abbé Inglart, MM. les abbés Verstavel, professeur du Collège Saint-Jean, à Douai ; Valin et Gilleron, originaires de la paroisse.

La foule suit et l'on gagne la prairie de M. Lanvin, où, sur une haute et vaste tribune, un autel a été dressé pour la Messe.

Un tapis rouge en gravit les degrés et la recouvre tout entière. D'une immense draperie pourpre, semée de fleurs de lys, le tabernacle se détache, dans sa lumineuse blancheur, environné de palmiers nains qui, sous la brise, viennent caresser de leur verdure chantante l'or des candélabres.

Le clergé prend place sur la tribune, où nous remarquons aussi MM. Le Glay, conseiller général, et Lanvin, maire de Fressain.

Assisté de MM. le curé de Brunémont et Verstavel, M. le vicaire général Ponceaud commence le Saint Sacrifice.

Le cadre ajoute à cette messe en plein air une impressionnante majesté. Là-bas, coupant l'horizon de la plaine infinie, des cheminées d'usines dressent des centaines de petits points ; les terris d'Aniche profilent dans le firmament ensoleillé leurs pyramides lointaines ; les moulins à vent agitent les croix muettes de leurs grands bras. C'est tout le pays de Douai et de Valenciennes qui semble assister à cette messe.

Sous la magistrale direction de son aumônier, M. le vicaire d'Arleux, l' « Arleusienne » exécute de beaux chants, auxquels la Fanfare de Fressain a préludé par une entrée superbe.

Maintenant M. l'abbé Inglart monte en chaire et à cette foule recueillie parle de la bonté de Dieu.

Clair, énergique, émouvant, son langage pénètre ces âmes simples et bien disposées. C'est un acte de foi raisonnable qu'il leur demande ; il faut croire de toute son âme à l'Eucharistie, parce que Jésus-Christ a voulu et qu'il a pu se donner aux hommes qu'il aimait, dans l'Hostie. Les Apôtres ont attesté l'institution du Sacrement ; des milliers de martyrs sont morts d'avoir proclamé la même foi, que l'Eglise, à travers les siècles, a maintenue sans cesse à la hauteur d'un dogme intangible.

A cette Eucharistie l'orateur fait rendre un hommage vibrant par l'assistance. Le « Credo », entonné par l' « Arleusienne », est repris par des milliers de voix. La Messe se poursuit et, après le dernier Evangile, Mgr Delamaire donne à la foule la bénédiction papale.

UN VILLAGE EN FETE

Puis le cortège se remet en route vers le presbytère. Un bon soleil luit sur cette joie populaire. Le parfum du terroir se mêle aux chaudes senteurs des herbes fanées et des branches qui sèchent. Au loin la musicale chanson des cloches enveloppe et adoucit l'hymne martial des clairons ; des portes grandes ouvertes sortent les mères avec de petits enfants sur les bras.

Les porteront-elles à l'Archevêque qui passe, pour qu'il les bénisse. Elles hésitent, mais Mgr Delamaire les a vues ; il leur fait signe et, ravies, elles accourent. Les ouvriers aussi s'agenouillent devant l'Archevêque souriant et paternel.

Pour tous il a le mot qu'il faut, la caresse gracieuse et la vision restera éternellement à ces braves gens du bon Archevêque dont l'abord est si accueillant.

Les étrangers ne sont pas venus encore. C'est la fête intime de Fressain et il n'y a là que le village, mais tout le village. Le clocher entouré de drapeaux chante toujours et découpe dans le ciel bleu de midi ses arêtes vives, tandis que l'église, dont les robustes contreforts braveront encore des siècles, étend sur ces scènes familières la poésie de ses pierres grises.

UN SUPERBE CORTEGE

Trois heures. De gros nuages accourent de tous les points de l'horizon. Voici l'averse qui découragerait des pèlerins moins tenaces.

Ceux de Douai, de Cambrai et de Valenciennes ne s'arrêtent pas pour si peu. Des cavaliers prennent la tête du cortège qui ne comporte pas moins de quatre-vingts groupes.

La merveilleuse unité du programme éclate à tous les yeux. C'est l'Eucharistie, elle seule, mais elle tout entière, qu'on a voulu fêter dans ce défilé merveilleux.

Tous les âges viennent rendre au Sacrement d'amour l'hommage qui convient le mieux à chacun d'eux. Les enfants en exprimeront la poésie gracieuse : nous aurons les anges de Fressain, portant des **estendoirs** où des inscriptions charmantes ; les tout-petits de la même paroisse arboreront des drapeaux de toutes les nations, pour montrer que chaque peuple croît à l'Hostie ; un lévite traînera un agneau bêlant, naïf symbole de l'agneau Pascal.

Cette enfance aimante excelle à réparer les outrages faits à Jésus-Eucharistie. Nous verrons des bambins, toujours de Fressain, de rouge couronnés, porter une croix où sont reproduits les traits du Sauveur.

Enfin les petits peuvent pousser l'amour jusqu'à l'héroïsme et un groupe touchant de Gœulzin nous représentera saint Tarcisius, martyr de l'Eucharistie.

Les martyrs de l'Eucharistie, Brunémont les évoque dans une page d'histoire émouvante et grandiose. Voici saint Etienne, les évêques Denis et Ignace d'Antioche, sainte Cécile et surtout sainte Barbe entourée de vrais mineurs qui la fêtent chez nous, braves gens portant sans respect humain leurs lanternes et leurs pics, leurs bourgerons bleus et leurs gourdes.

Car les hommes n'ont pas eu peur de se montrer dans cette procession. Ceux de Roncourt évoqueront les docteurs de l'Eucharistie : ceux de Monchecourt, les premiers confrères du Saint-Sacrement ; ceux d'Erchin, Notre-Seigneur entouré de ses apôtres. Des hommes dans la vigueur de l'âge encore, ces musiciens d'Aubigny-au-Bac, de Fressain, de Féchin, qui rythmeront de leurs airs les plus entraînants la marche du cortège.

Mais les jeunes gens surtout doivent être félicités pour la part capitale qu'ils ont prise au cortège. Jeunesse de nos collèges catholiques : celle de Saint-Jean à Douai, qui nous donnent trois groupes ravissants, et reconstituant magistralement deux grandes scènes eucharistiques : le miracle du Saint-Sacrement à Douai en 1254 et la restauration de la Communion fréquente par Pie X.

De leur côté les collèges de N.-D. du St-Cordon à Valenciennes et de N.-D. de Grâce à Cambrai ont envoyé des escortes angéliques très remarquées.

Dans ce concert de louanges, la jeunesse des paroisses vient se mêler à l'adolescence studieuse et nous voyons successivement défiler les groupes de Lourches, Bugnicourt, Esquerchin, Pont-de-la-Deûle, Sin-le-Noble, Lofre, Petite-Forêt, Auberchicourt, Fenain, Aniche, Dechy, Bouchain, Somain, Denain et Hasnon, sans préjudice de quatre beaux groupes de gymnastes : Douai N.-D., Escaudœuvres, Fenain, Iwuy.

Pour les dames et les jeunes filles, il faudrait, pour les compter toutes, signaler presque chaque paroisse des trois arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes. Reines catholiques ou religieuses de Cantin, groupes de Lourches, d'Erchin, du Rosaire de Lécluse, Masny, Fressain et Bantigny ; du Sacré-Cœur de Villers-au-Tertre ; L. P. D. F. de Wasnes-au-Bac, elles témoignèrent d'une piété et d'un bon goût parfaits.

Nous ferons une place toute spéciale dans le cortège aux collectivités professionnelles : petits marins de Palluel (décanat d'Oisy-le-Verger) avec leur Madone et leur navire tout gréé ; Sociétés de secours mutuels de Fressain et de Féchain ; Zouaves, du Marais-de-Sin ; et surtout le Syndicat agricole de Bugnicourt, avec sa moissonneuse-lieuse jonchée de fleurs, flanquée de gerbes opulentes et surmontée d'un calice haut de trois mètres. Quatre chevaux blancs, richement caparaçonnés, traînaient ce fier et réaliste symbole représentant la matière de l'Eucharistie.

Il y avait à signaler encore les comités paroissiaux et les patronages innombrables qui avaient pris part au cortège. Leur masse impressionnante, aussi bien que leur attitude vibrante, montraient assez ce qu'on peut attendre demain du Douaisis, du Valenciennois, du Cambrésis, empressés à observer les consignes fécondes de Mgr Delamaire, chef de notre organisation catholique.

PARCOURS TRIOMPHAL

Maintenant la pluie va cesser, faisant place au radieux soleil qui déjà illumine les collines lointaines de l'Artois et le clocher, très nettement perçu, d'Oisy-le-Verger.

Le cortège s'est engagé dans les champs. Pour faire place à Jésus qui va passer, les cultivateurs ont spontanément fauché un large chemin à travers les seigles, les avoines et les trèfles.

Les récoltes, hâtivement coupées, sont rejetées sur la bordure en masses blondes et parfumées. Toute cette zône, généreusement sacrifiée, est plantée de mâts que rejoignent de mignonnes oriflammes, qui papillotent en claquant sous la brise. Il y en a des kilomètres, qui barrent l'horizon de leur ligne frissonnante.

Et c'est comme le merci de tout un peuple, l'invite joyeuse que tout un village fait à Dieu de passer à travers ses moissons fécondes pour les bénir.

On regagne enfin le village ; les fanions portes son dressées nombreuses ; nous signalerons spécialement celle de la rue de la Chapelle, avec ses doubles montants de houx, où courent les embrasses d'œillets qui embaument.

Voici les derniers groupes du splendide cortège : les dignitaires ecclésiastiques parmi lesquels nous remarquons MM. le chanoine Hécart, archiprêtre de Cambrai ; Huart, archiprêtre de Douai ; Delplanque, Jourdain, doyen de N.-D. de Valenciennes ; Colpin, MM. le Doyens de St-Pierre et de N.-D. de Douai, de Vitry-en-Artois ; MM. les Supérieurs des Collèges de Douai, Valenciennes, St-Amand ; M. Maes, préfet des études à Valenciennes ; M. le vice-doyen de Somain, etc.

Enfin, traîné par quatre chevaux, escorté des gymnastes d'Escaudœuvres, et environné d'anges, le superbe char sur lequel Mgr Delamaire porte le T.-S. Sacrement. MM. les vicaires-généraux Cateau et Ponceaud, MM. les Curés de Marcq-en-Ostrevent et de Féchain accompagnent Sa Grandeur.

LES DISCOURS, LES ACCLAMATIONS ET LA BENÉDICTION

On arrive à la prairie de M. Lanvin, où le cortège s'arrête. Sur l'estrade d'honneur Mgr Delamaire transporte le T.-S. Sacrement. Puis M. l'abbé Inglart adresse à l'immense foule d'impressionnantes paroles.

Après avoir, dans une heureuse envolée, évoqué le triomphe eucharistique de Madrid, il tire magnifiquement la leçon de la manifestation d'aujourd'hui.

Les catholiques sont venus pour réparer tous les outrages faits à Jésus-Hostie. Leur foi doit être plus forte que les négations de l'impiété contestant au Christ la divinité de sa mission, l'autorité dans son Eglise, la présence réelle dans son Eucharistie.

Leur souvenir vivace doit faire oublier à Dieu l'indifférence, le scepticisme et le dédain de la masse qui passe inattentive devant le Tabernacle. Leur amour, en venant à l'Eucharistie en suite publique, rendra au Christ la royauté dont une haine sectaire l'a dépouillé.

La foule, après ces énergiques paroles, est prête à vibrer aux acclamations que lui fera répéter M. l'abbé Inglart.

Le « Credo » retentit, portant ses fières affirmations jusqu'aux limites de l'immense plaine. Le « Tantum ergo » est repris par toute l'assistance, et Mgr Delamaire, après avoir donné la bénédiction du T. S. Sacrement, tire de la fête la suprême leçon :

« Il est bien doux et bien réconfortant pour moi, à ce moment, de penser que N. S., dans sa toute puissance et dans son infinie miséricorde, vient de vous bénir magnifiquement ; de bénir vos fécondes campagnes qui s'étalent dans leur splendeur printanière ; de bénir